

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS D'AFFICHE FESTIVAL D'ÉCHECS DES 400 COUPS 2027

Du 22 octobre au 29 novembre 2026

Article 1 : Organisation et Objet

L'Échiquier Club Montalbanais, situé au 2 rue du Collège, 82000 Montauban, organise un concours de dessin gratuit et ouvert à tous visant à désigner l'illustration principale de l'affiche de l'édition 2027 du Festival d'Échecs des 400 Coups.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique, sans limite d'âge. Les participants doivent proposer une œuvre originale, strictement réalisée sans l'aide de l'intelligence artificielle (IA).

Article 3 : Contraintes techniques et artistiques

Les œuvres devront obligatoirement respecter les critères suivants :

- Format unique : A3.
- Orientation : Mode portrait (vertical).
- Techniques autorisées : Peinture, feutres ou crayons de couleurs.
- Thème : Mise en valeur de la Place Nationale de Montauban sous un cadre ensoleillé et lumineux, en s'inspirant de l'esprit de l'affiche 2026 et du modèle fourni pour 2027.
- Composition : Un espace clair et suffisamment grand doit être préservé en haut et en bas du dessin pour permettre l'intégration ultérieure des écritures officielles.



Article 4 : Modalités d'envoi et calendrier

Les projets doivent être transmis sous forme numérique par email à l'adresse

echiquierclubmontalbanais@gmail.com au plus tard le 29 novembre 2026 à 23h59.

Le lauréat du premier prix s'engage à remettre l'original papier au club (dépôt sur place ou envoi postal avec remboursement intégral des frais d'envoi par le club).

Article 5 : Jury et Dotations

Un jury composé de membres de l'Échiquier Club Montalbanais désignera les trois visuels lauréats.

- **1er Prix** : Utilisation du dessin sur toute la communication du festival, dotation de 100 € et inscription offerte au Festival d'échecs des 400 Coups 2027.
- **2ème et 3ème Prix** : Inscription offerte au Festival d'échecs des 400 Coups 2027.

La proclamation du lauréat aura lieu durant le mois de décembre 2026.

Article 6 : Clause d'annulation du concours

L'Échiquier Club Montalbanais se réserve le droit d'écourter, de proroger, d'annuler ou de reporter le concours, si les circonstances l'y obligent (participation insuffisante, événement annulé, etc.). D'autre part, en cas de concours infructueux, il se réserve le droit de concevoir ou de faire concevoir un autre visuel.

L'Échiquier Club Montalbanais se réserve également le droit de refuser une proposition qui ne correspondrait pas à la promotion et à la valorisation de la manifestation. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 7 : Garantie d'originalité

Chaque participant déclare que son projet est entièrement original et ne contient aucun emprunt à une autre œuvre de quelque nature que ce soit, qui serait susceptible d'engager la responsabilité de l'Échiquier Club Montalbanais.

Article 8 : Cession de droits d'auteur et d'exploitation

Le gagnant du premier prix cède à l'Échiquier Club Montalbanais, à titre exclusif et gracieux, l'ensemble des droits de reproduction, de représentation et d'adaptation de son œuvre.

Cette cession est valable pour toute la durée de la communication liée à l'édition 2027 du Festival d'Échecs des 400 Coups.

L'œuvre pourra ainsi être exploitée sur tous les supports de communication externe et interne du club (affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux, presse, produits dérivés du festival). Le club s'engage à mentionner le nom de l'auteur sur l'affiche finale.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse postale :

Mail :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes.

J'atteste que le projet d'affiche remis présente une œuvre originale et libre de tous droits, sans utilisation d'intelligence artificielle, destinée à être utilisée pour le **Festival d'Échecs des 400 Coups**.

Fait à : Le :

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné (nom et prénom) :

Représentant légal de l'enfant (nom et prénom) :

L'autorise à participer au concours d'affiche **Festival d'Échecs des 400 Coups**.

Fait à : Le :

Signature du représentant légal de l'enfant :

**Bulletin à retourner avec votre proposition avant le 29 novembre 2026 23h59 à
echiquierclubmontalbanais@gmail.com**